

Condamné pour avoir soutenu des migrants

ACTUALITE > FLASH ACTU Par Lefigaro.fr avec AFP | Mis à jour le 30/09/2015 à 23:17 | Publié le 30/09/2015 à 23:14

Abonnez-vous

1 mois d'essai offert
sans engagement

L'AUTEUR ▶

SUR LE MÊME SUJET ▶

RÉAGIR (22) ▶

PARTAGER



IMPRIMER

+Babbel

Apprenez une langue avec
Babbel et LeFigaro.fr !



Plus ▶

Un activiste, venu protester contre le sort de migrants en août devant les locaux de la police aux frontières de Menton (Alpes-Maritimes), a été condamné ce soir à 6 mois de prison avec sursis notamment pour "outrage" et "violence" à l'encontre de policiers. Le tribunal correctionnel de Nice oblige aussi Fouad H., âgé de 36 ans et habitant Besançon (Doubs), à faire 150 heures de travail d'intérêt général et à verser près de 2.000 euros en dommages et intérêts à trois policiers.

Le condamné, en état de récidive, a précisé en marge du procès qu'il était venu vivre pendant une semaine avec les militants "No borders" (pas de frontières) qui ont campé tout l'été avec des migrants sur une zone de bord de mer de la commune italienne de Vintimille, à proximité immédiate de Menton. L'audience s'est déroulée au moment où ce même campement était complètement évacué mercredi en fin de journée par la police italienne.

La procureure Sylvie Canovas avait requis quatre mois de prison ferme et un stage de citoyenneté. Elle s'est montrée particulièrement sévère, en prenant la défense des policiers qui accomplissent "une tâche ardue" pour lutter notamment contre les passeurs et en décrivant "un usurpateur, alcoolique et oisif depuis trois ans", agissant de manière isolée "sans envergure et sans panache". Selon une policière présente à l'audience, l'homme avait proféré en pleine nuit de nombreuses invectives et tenté de faire passer des objets à des migrants, en attente de réadmission en Italie.

L'homme, alcoolisé selon la police, avait résisté lors d'une interpellation très mouvementée. Un policier, partie civile qui souffre d'une côte cassée, a indiqué avoir reçu des coups de poing et des griffures. Le prévenu a nié ces accusations de violence, affirmant avoir lui-même subi des violences policières qui n'ont pas été constatées médicalement, a précisé le président du tribunal. Pour l'avocat des policiers, Me Adrien Verrier, l'homme était venu en "simple délinquant" pour "casser du flic sur le dos de pauvres migrants".

SAMSUNG Level on
Le meilleur du son pour votre
smartphone



DÉCOUVREZ-LE

DAS Tête Galaxy S6 edge + +0,216 W/Kg. DAS: Débit d'Absorption Spécifique des téléphones mobiles.

PUBLICITÉ



PUBLICITÉ

Téléviseurs :

Pour plus de sensations !

J'en profite ▶

< 1/5 >